Livret du nouvel adhérent

Ami pirate ou pirate en devenir, bonjour,

Tu as rejoint ou tu envisages de rejoindre le Parti Pirate. Ou alors tu t'y intéresse, tu as envie de savoir comment il fonctionne. Dans tous les cas, bienvenue.

Ce livret a pour objectif de te donner les clés pour comprendre notre mouvement, son fonctionnement interne, ses objectifs, ses moyens, ses outils et ses besoins. Evidemment, nous t'encourageons autant que possible à rencontre des pirates, IRL, dans la vraie vie, pour compléter ton information. Nous espérons que ce livret t'y incitera et t'y aidera.

Bonne lecture.

Le Parti Pirate c'est quoi?

Le Parti Pirate est un mouvement politique international ralliant celles et ceux qui aspirent à une société capable de :

- Partager fraternellement les savoirs culturels et scientifiques de l'humanité :
- Protéger l'égalité des droits des citoyens grâce des institutions humaines et transparentes ;
- Défendre les libertés fondamentales sur Internet comme dans la vie quotidienne.

La charte de principe du parti pirate :

- 1. Le Parti Pirate est pleinement respectueux des Droits de l'Homme et du Citoyen, des valeurs de la République Française, de sa Constitution et de ses Lois.
- 2. Le Parti Pirate est laïc et respecte les différences culturelles ou religieuses tant qu'elles n'entrent pas en conflit avec le point 1.
- 3. Tous les citoyens sont égaux pour le Parti Pirate et dans la société, quels que soient leur origine, leur sexe, leurs différences. La notion de race ne s'applique pas à l'espèce humaine.
- 4. Les débats du Parti Pirate sont ouverts à tous, sur un modèle contributif ; sa structure hiérarchique doit rester transparente et légitime.
- 5. Le Parti Pirate se définit comme membre du Parti Pirate International, et à ce titre prend part aux débats et à la coopération entre les différents Partis Pirates dans le monde.
- 6. Le fonctionnement du Parti Pirate est conforme à la loi du 1er juillet 1901 et à son esprit, ainsi que le cas échéant aux règles s'appliquant aux partis politiques.
- 7. La qualité de membre du Parti Pirate n'a pas vocation à être utilisée pour promouvoir une autre formation politique, ni à prendre position dans le système traditionnel « gauche/droite ».
- 8. Le Parti Pirate défend les principes de Bien Commun et de Domaine Public.
- 9. Le Parti Pirate ne reconnaît pas la notion de « propriété intellectuelle », terme imprécis et orienté. Indépendamment du « droit d'auteur » en vigueur, il reconnaît à tout auteur des droits sur le fruit de son travail, à commencer par celui de choisir librement le mode de diffusion de son œuvre : licence, intermédiaire, etc.
- 10. Toutes les créations et publications du Parti Pirate doivent être diffusées sous des licences alternatives, compatibles dans la mesure du possible avec le label freedomdefined.org. Leur format de diffusion se doit également d'être libre ou ouvert autant que possible. Sauf nécessité absolue, les ressources utilisées doivent être compatibles avec ces licences.
- 11. Le Parti Pirate respecte le choix de tout sympathisant qui désirerait rester

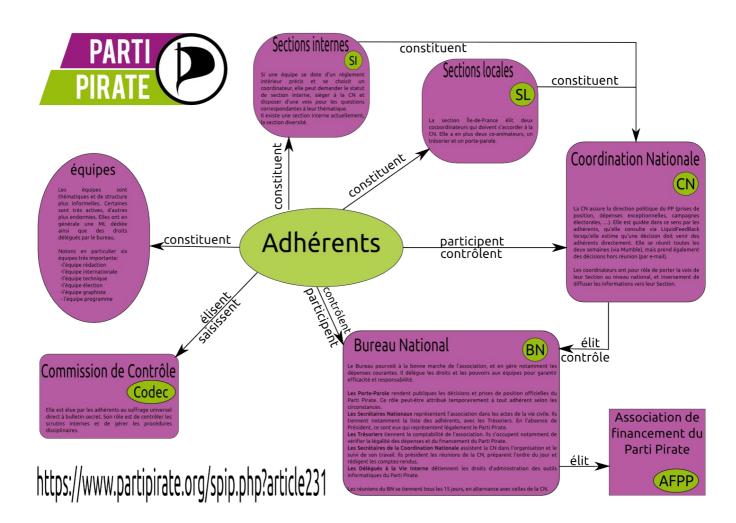
anonyme, et s'engage à ne divulguer aucune information personnelle en l'absence de nécessité absolue.

12. Le Parti Pirate prône la protection de la vie privée et la transparence des institutions, mais en général, la première primera sur la seconde. Seuls des besoins impérieux peuvent rendre nécessaire la divulgation de données personnelles au nom de la transparence.

Le règlement intérieur du Parti Pirate

Le règlement intérieur dans son intégralité : http://wiki.partipirate.org/wiki/R %C3%A8glement int%C3%A9rieur

L'organisation du Parti Pirate



L'organisation du Parti Pirate

La démocratie étant au cœur du projet pirate, l'organisation interne du parti tend à être la plus horizontale et la plus participative possible. L'ensemble des membres du parti et des instances sont des bénévoles qui donnent leur temps et leur énergie sans contrepartie.

a) La Coordination Nationale (CN)

La coordination nationale est l'organe politique et législatif du Parti Pirate. Elle est composée des coordinateurs nationaux qui sont élus et révocables par les membres de leurs sections.

Pour plus d'infos : http://wiki.partipirate.org/wiki/Coordination Nationale

b) Le bureau national (BN)

Le bureau national est l'organe exécutif du Parti Pirate. Il est élu et contrôlé par la coordination nationale .

Pour plus d'infos : http://wiki.partipirate.org/wiki/Bureau National

c) La commission de contrôle (Codec)

La commission de contrôle évalue le fonctionnement interne du Parti Pirate. C'est l'organe judiciaire du Parti Pirate. Ses membres sont tirés au hasard parmi des volontaires

Pour plus d'infos :

http://wiki.partipirate.org/wiki/CODEC

http://wiki.partipirate.org/wiki/R%C3%A8glement Int

%C3%A9rieur de la CODEC

d) L'association de Financement du Parti Pirate (AFPP)

L'AFPP gère les comptes du Parti Pirate dans le respect des réglementations afin de garantir le statut de parti politique du Parti Pirate.

Pour plus d'infos : http://wiki.partipirate.org/wiki/AFPP

e) Les équipes

Les équipes sont organisées autour de grandes missions : programme, technique, internationale, etc. Ce sont des groupes de travail qui répondent de leur action auprès de la coordination nationale.

Les outils du Parti Pirate

Le nouvel arrivant au parti pirate est souvent submergé par la multiplicité et la complexité des outils. La présente section a pour objectif de défricher leurs fonctionnements et leurs enjeux. N'hésitez pas, cependant, à vous faire aider en direct par un pirate plus aguerri si vous n'êtes pas vous-même féru d'informatique.

A) Les outils de communication :

Les Mailings List

Les mailing lists sont l'outil indispensable pour être averti de l'actualité du Parti Pirate. Il en existe sur différentes thématiques (mailing list section locale, mailing list discussion, mailing list élection, etc.).

Elles permettent la transmission d'informations « chaudes » et, de temps en temps, la discussion contradictoire.

Le nouvel adhérent est parfois impressionné et découragé par l'avalanche de mails qu'il reçoit. Il convient d'organiser correctement sa boite mail pour éviter d'être envahi. En tout état de cause, il est toujours possible de se désabonner. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des mailings list : http://wiki.partipirate.org/wiki/Mailing list

Le forum

Le forum est un espace d'échanges et de discussion. Il est le lieu de discussions pérennes et contradictoires.

Pour vous connecter au forum : http://forum.partipirate.org/

- Mumble

Mumble est un serveur de discussion vocale. Il permet aux pirates, qui sont dispersés partout dans le monde, de se rencontrer de vive voix et d'échanger. Des réunions de groupes de travail ou de discussions thématiques sont organisées à date régulière.

Pour faire fonctionner Mumble, il faut télécharger et installer le logiciel. Il faut, bien sûr, disposer d'un terminal pourvu d'un micro.

Pour en savoir plus sur Mumble : http://wiki.partipirate.org/wiki/Mumble

- Le Wiki

Sur le Wiki du Parti Pirate sont archivés tous les contenus pérennes rédigés par le Parti. Le Wiki a pour vocation d'être la source d'information exhaustive sur le Parti Pirate

Pour en savoir plus sur le wiki : http://wiki.partipirate.org/

- Le site internet

Le site internet présente et résume la vie du Parti Pirate. Il est l'endroit où sont publiées des actualités du Parti Pirate, les analyses, les commentaires sur l'actualité, la parole officielle du parti. Mumble, Le site internet, le wiki,...

B) Les outils de travail participatif

Les outils de travail sont adressés aux pirates et utilisateurs expérimentés qui en feront l'usage quand ils mèneront des projets. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Les pads : outils d'écriture de texte collaboratifs. Particulièrement utiles pour les comptes rendus de réunions.
- Opensondage : permet de mettre une question simple au vote (ex : date de réunion)
- Redmine : outil de gestion de projet
- Liquid Feedback : outil de démocratie liquide.

Les sections locales

Les sections locales sont la base du Parti Pirate. Elles sont réparties par zones géographiques. Cependant, à l'heure actuelle, toutes les sections locales ne sont pas fonctionnelles ou actives.

Les sections locales ont chacune un règlement intérieur et une grande autonomie pour établir leur mode de fonctionnement. Elles désignent toute un coordinateur ou un binôme de co-coordinateurs pour les réprésenter à la Coordination nationale

Pour en savoir plus sur les sections locales :

http://wiki.partipirate.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Sections_locales

Section locale particulière

Chaque section locale personnalisera ce document pour y faire figurer les informations qu'elle souhaite.

Et maintenant?

Tu souhaites t'impliquer :

- a) Lien vers une page où sont recensées les missions disponibles
- b) Mail contact des principales équipes de travail
 - équipe Technique
 - équipe Programme
 - équipe Internationale
 - équipe Rédaction
 - équipe Stratégie Communication
 - équipe Lundi Opinion

Tu souhaites adhérer :

https://www.partipirate.org/spip.php?rubrique7

Tu souhaites entrer en contact avec des pirates

Email / Téléphones de contacts (lesquels ?)